#### MINISTERE DU PLAN ET DE LA PROSPECTIVE

**REPUBLIQUE DU MALI** Un Peuple - Un But - Une Foi

-----

## DIRECTION NATIONALE DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

## RAPPORT DE MISSION DE SUIVI PHYSIQUE ET FINANCIER DES PROJETS/PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS PUBLICS DANS LES REGIONS DE SEGOU, MOPTI ET SIKASSO (10-24 NOVEMBRE 2013)









### **TABLES DES MATIERES**

INTRODUCTION	1
I. DEROULEMENT DE LA MISSION	2
A- REGION DE SEGOU	2
1. PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE VALORISATION DU LAIT	2
B-REGION DE MOPTI	5
1. PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION DANS LE BASS DU BANI ET A SELINGUE	
2. PROJET DE REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LA REGION DE MOP	ГІ 10
C- REGION DE SIKASSO	13
1. PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES MOUCHES TSE-TSE ET LES TRYPANOSOMIASES ANIMALES	13
D- SEANCES DE TRAVAIL AVEC LES DIRECTEURS RÉGIONAUX DE LA PLANIFICATION, DE LA STATISTIQUE, DE L'INFORMATIQUE, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION	15
II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION	
III. DIFFICULTES RENCONTREES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS PROPOSITIONS DE SOLUTIONS	
CONCLUSION	19
IV ANNEXES	20

#### INTRODUCTION

Du 10 au 24 novembre 2013, s'est déroulée une mission de la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD) dans les Régions de Ségou, Mopti et Sikasso, suivant l'ordre de mission N° 0004/MPP-SG du 04 novembre 2013, dans le cadre du suivi physique et financier des Projets/Programmes d'investissements publics.

L'équipe de la mission était composée de Messieurs :

- Cheick Oumar GUINDO, Planificateur, Chef de la mission;
- Ousmane CISSE, Planificateur;
- Diakaria KONE, Planificateur;
- Amadou A. HAIDARA, Planificateur;
- Birama TANGARA, DRPSIAP Ségou;
- Chérif Hamidou BA, DRPSIAP Mopti;
- Amadoun DJIGUIBA, DRPSIAP Sikasso;
- Ahmed CISSE, Chauffeur.

La mission a été appuyée par les Directeurs Régionaux de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) des Régions visitées.

Elle s'inscrit dans le cadre des actions de la DNPD au titre du Plan d'Actions Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques, Phase II (PAGAM /GFP II) notamment l'axe 1 dénommé « améliorer la qualité de préparation et d'exécution du Budget », à travers l'amélioration de l'exhaustivité et la fiabilité des données recueillies sur les Projets/Programmes d'investissements publics au Mali.

L'objectif visé par la DNPD à l'issue de cet exercice est de recueillir et publier des informations fiables, actualisées et transparentes sur l'exécution physique et financière des Projets/Programmes (P/P) au Mali (cf. TDR en annexe).

Les résultats attendus de cette mission sont :

- l'état d'exécution physique et financière des P/P visités est mieux connu ;
- les contraintes à la bonne marche des Projets/Programmes visités sont identifiées ;
- les suggestions et recommandations appropriées sont formulées et mises à la disposition des autorités compétentes pour prise de décision.

La liste des P/P visités par Région se présente comme suit :

#### Région de Ségou

Projet de Développement et de Valorisation du Lait (PRODEVALAIT).

#### Région de Mopti

- Programme de Développement de l'Irrigation dans le Bassin du Bani et à Sélingué (PDI-BS);
- Projet de Réduction de la Pauvreté dans la Région Mopti (PRPM).

#### Région de Sikasso

Projet de Lutte contre les Mouches Tsé-tsé et les Trypanosomiases (PLMT).

Ci-joint en annexes, la liste des personnes rencontrées et des documents consultés.

Le présent rapport est structuré autour des points suivants :

- I. Déroulement de la mission
- II. Principaux enseignements tirés de la mission
- III. Suggestions, recommandations et propositions de solutions
- IV. Annexes.

#### I. DEROULEMENT DE LA MISSION

La méthodologie adoptée dans les trois (3) Régions visitées a consisté en :

- l'envoi d'un programme indicatif de la mission aux Unités de Gestion des Projets/Programmes (UGP) à visiter et aux DRPSIAP;
- des visites de courtoisie aux autorités administratives, politiques et coutumières;
- des entretiens préliminaires avec les UGP;
- des visites des réalisations physiques et des échanges avec les acteurs suivant les cas (bénéficiaires, entreprises, bureaux de contrôle, services techniques);
- des séances de travail avec les UGP.

#### A- REGION DE SEGOU

Dans la Région de Ségou, deux (2) Projets devaient faire l'objet de visite. Compte tenu du non démarrage des travaux du PDI-BS (Cercle de Bla) dans la Région, les visites des réalisations dudit Projet ont porté sur le Cercle de Djenné dans la Région de Mopti. A cet effet, seul le PRODEVALAIT a été retenu au compte de la Région.

#### 1. PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE VALORISATION DU LAIT

Dans le souci de promouvoir la filière lait local et combler ses lacunes, le Ministère en charge de l'Elevage et de la Pêche, en rapport avec les différents acteurs de la filière, a élaboré un document sur la stratégie de valorisation du lait cru local au Mali dans le cadre duquel le PRODEVALAIT a été créé pour en assurer la mise en œuvre.

Le Projet vise à mettre en place une filière laitière capable d'assurer l'autosuffisance en lait et produits laitiers et renforcer la contribution de la filière dans la réduction de la pauvreté sur toute l'étendue du territoire national.

La durée du Projet est de cinq (5) ans (2009-2013) pour un besoin de financement initial estimé à 15,776 milliards de F CFA.

#### 1.1. Visites des réalisations physiques du Projet

Les visites ont concerné les centres de collecte de lait de Konobougou, Zamboubougou, Bla et Tiomprosso. Elles se sont effectuées en compagnie du Chef de Division AHP de la Direction Régionale des Productions et des Industries Animales (DRPIA) de Ségou, et des Unités d'Appui aux Productions et Industries Animales (UAPIA) desdites localités.

Les centres de collecte ont pour objectifs : la collecte, le traitement et la commercialisation des produits laitiers.

Les centres de Konobougou et Zambougou ont été inaugurés le 18 février 2011 par le Ministre de l'Elevage et de la Pêche.

Cependant les centres de Bla et de Tiomprosso ne sont pas encore opérationnels faute d'équipements complémentaires.



Le modèle architechtural des centres de collecte de lait

#### 1.1.1. Centre de collecte de lait de Konobougou

Une séance de travail avec la coopérative chargée de la gestion du centre a permis à l'équipe de la mission de s'imprégner des conditions de travail et de gestion du centre. Au cours des échanges, il est ressorti que le centre a connu des problèmes de gestion antérieure entraînant un déficit budgétaire. Depuis janvier 2013, la gestion s'est améliorée et le bénéfice net varie entre 12 500 et 30 000 F CFA par mois.

De janvier à octobre 2013, la quantité totale de lait collecté s'élève à 10 363 litres sur lesquels 470 ont été perdus et 9 893 vendus, avec les moyennes mensuelles respectives de 1036 litres ; 47 litres et 989 litres.

Les difficultés évoquées sont : (i) l'insuffisance des quantités de lait collecté, (ii) l'absence d'adduction d'eau potable, (iii) la faiblesse des capacités des installations électriques (panneaux solaires), (iv) l'absence de moyens de locomotion pour la collecte et la commercialisation du lait, (v) l'insuffisance de formation en gestion des ressources techniques et financières.

#### 1.1.2. Centre de collecte de lait de Zambougou

La séance de travail avec la coopérative du centre a permis de s'enquérir des conditions de travail et de gestion du centre. Il est apparu au cours des échanges que le centre réalise un bénéfice moyen net mensuel de 100 000 F CFA. La coopérative dispose d'un compte domicilié à la Caisse Associative d'Epargne et de Crédit des Entrepreneurs et Commerçants du Mali (CAECE-JIGISEME), dont le solde s'élèvait à 650 000 F CFA au passage de la mission.

De janvier à octobre 2013, la quantité totale de lait collecté s'élève à 30 353 litres sur lesquels 505 ont été perdus et 29 848 vendus, avec les moyennes mensuelles respectives de 3 035 litres; 50 litres et 2 985 litres.

Les difficultés signalées sont : (i) le problème de conservation du lait collecté (congélateur, pasteurisateur, Tang), (ii) l'absence d'adduction d'eau potable, (iii) la faiblesse des capacités des installations électriques (panneaux solaires), (iv) l'absence de moyens de locomotion pour la commercialisation du lait, (v) l'insuffisance de formation en gestion des ressources techniques et financières, (vi) les fissures du bâtiment.

Par ailleurs, dans le cadre de la coopération décentralisée, le centre a obtenu l'accord de principe du Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT/GIZ) pour un financement en équipements à hauteur de 10 000 000 F CFA mobilisables, dont 7 500 000 F CFA pour le PACT/GIZ et 2 500 000 F CFA pour le centre, avant janvier 2014. Cependant, la coopérative est butée à un problème de garantie auprès de la CAECE-JIGISEME pour avoir accès à un prêt.

#### 1.1.3. Centre de collecte de lait de Bla

Le centre est en attente des équipements complémentaires pour son démarrage effectif. Les organes de gestion sont mis en place, notamment les deux coopératives formant l'Union des Producteurs Laitiers de Bla. La réception provisoire du bâtiment abritant le centre a été faite courant 2012 et les premiers équipements réceptionnés en juillet 2013. Les équipements manquants sont :

- quatre (4) panneaux solaires;
- deux (2) pasteurisateurs (1 électrique et 1 en bois) ;
- quatre (4) batteries de 120 volts.

A ces difficultés, s'ajoute la prise en charge du salaire du gardien du centre.

#### 1.1.4. Centre de collecte de lait de Tiomprosso

Le centre est en attente des équipements complémentaires pour son opérationnalisation. La coopérative chargée de la gestion du centre a été mise en place. La réception provisoire du bâtiment abritant le centre a été faite courant 2012. Les équipements manquants sont :

- un (1) congélateur;
- un (1) pasteurisateur.

En outre, les membres de la coopérative ont formulé le souhait de disposer d'un véhicule type R4 pour les besoins de la collecte et de la commercialisation du lait.

Dans les deux localités (Bla et Tiomprosso), les bénéficiaires attendent impatiemment les équipements complémentaires des centres, leur inauguration et leur ouverture pour le bonheur des populations.

La mission a organisé une séance de travail technique avec le DRPIA de Ségou. Il en est ressorti un vide juridique dans la gestion des centres. A cet effet, sa structure a soumis à la DNPIA un Projet de protocole tripartite (Centres de collecte, Mairies, PRODEVALAIT/DRPIA) répartissant les bénéfices de la gestion des centres comme suit :

- 30% pour l'entretien et le renouvellement des équipements ;
- 40% pour l'achat d'intrants (aliment bétail, semences fourragères, produits vétérinaires, etc.) remboursables en lait ;
- 20% pour la coopérative ;
- 10% pour le suivi technique.

#### 1.2. Séances de travail avec l'UGP

#### 1.2.1. Réalisations physiques

Les réalisations du Projet de son démarrage en 2009 au 31 décembre 2012, se chiffrent à 24 centres de collecte de lait répartis comme suit : 4 dans la Région de Kayes (Kouloum, Ségala, Nioro et Kayes); 4 dans la Région de Koulikoro (Tienfala ,Néguela, Kangaba et Nonsombougou); 1 dans la Région de Sikasso (Deh); 4 dans la Région de Ségou (Konobougou, Zambougou, Bla et Tiomprosso); 5 dans la Région de Mopti (Djenné, Douentza, Socoura, Ténenkou et Youwarou); 3 dans la Région de Tombouctou (Diré, Tonka

et Gossi) ; 2 dans la Région de Gao (Sonny et Ansongo) et 1 dans la Région de Kidal (Kidalville).

Les marchés relatifs aux travaux de constrution de quatres (4) autres centres (Koutiala, Niéna, Macina et Sikasso-ville) ont été lancés le 26 avril 2013.

#### 1.2.2. Réalisations financières

Le PRODEVALAIT est financé exclusivement sur le budget d'Etat. Le cumul des décaissements au 31/12/2012 s'élève à 1,664 milliard de F CFA sur un financement total acquis de 1,981 milliard de F CFA, soit un taux de décaissement de 84 %.

#### 1.2.3. Système de suivi-évaluation du Projet

Le suivi technique des centres de collecte est assuré par les DRPIA, les Services Locaux des Productions et Industries Animales (SLPIA) et les Unités d'Appui aux Productions et Industries Animales (UAPIA). Le Projet ne dispose pas de mécanisme approprié de suivi-évaluation. Cependant, son chargé de Suivi-évaluation effectue des missions en fonction des besoins du Projet et des bénéficiaires. En perspective, l'UGP envisage de mettre en place un dispositif adéquat de suivi-évaluation des investissements du Projet.

#### **B-REGION DE MOPTI**

Deux (2) projets ont été visités, il s'agit de :

# 1. PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION DANS LE BASSIN DU BANI ET A SELINGUE

Le PDI-BS a pour objectif sectoriel de contribuer à l'accroissement de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté. Son objectif spécifique est de contribuer de façon durable à l'augmentation de la production rizicole et des autres productions agrosylvopastorales et piscicoles. Il couvre la zone de Maninkoura où intervenait le Projet d'Aménagement du Périmètre Irrigué de Maninkoura (PAPIM), la zone du Moyen Bani où intervenait le Projet de mise en valeur des plaines du Moyen Bani (PMB) et la zone de Djenné.

Le Programme permettra la mise en valeur de 24.540 ha de terres rizicoles en submersion contrôlée, 915 ha de riziculture en double culture sous maîtrise totale de l'eau, 6.820 ha de bourgoutières pour le développement de l'élevage, 554 ha de cultures maraîchères et 270 ha de mares piscicoles. Au total, il est attendu du Programme, en phase de croisière, une production additionnelle annuelle de 52.000 tonnes de riz paddy, 3.620 tonnes de légumes, 588 tonnes de viande bovine, 6.000 litres de lait et 880 tonnes de poissons. Le Programme touchera directement près de 12.000 exploitants, soit quelques 100.000 à 110.000 personnes. Il s'articule autour de 4 Composantes que sont : (A) Développement des infrastructures de production ; (B) Accroissement de la production et de la productivité ; (C) Renforcement des capacités et appui aux initiatives locales et (D) Gestion du Programme.

Le Programme s'étend sur une durée de 6 ans (2010-2015) pour un coût total de 121,350 milliards de F CFA. Il est financé par onze (11) Partenaires Techniques et Financiers (BAD, BADEA, BID, Eximbank de Corée, FKDEA, Fonds de l'OPEP, FSD, BIDC, BOAD, BM et FIDA) et le Gouvernement de la République du Mali.

#### 1.1. Visites des réalisations physiques du Programme

En prélude aux visites, une séance de travail avec l'Unité Locale de Gestion (ULG) de Djenné et les entreprises, a permis au Coordinateur local de faire un bref résumé des sites à visiter. En outre, il a évoqué les principales difficultés auxquelles le Programme est confronté.

Les visites ont porté sur les réalisations du Programme à Djenné avec la participation des cadres de l'ULG, des entreprises chargées de l'exécution des travaux (EGK et EGC) et les bureaux de contrôle (Groupement COYNE ET BELIER / BETICO MALI et CIRA). Elles se sont déroulées en deux (2) étapes à savoir la rive droite et la rive gauche.

#### 1.1.1. La rive droite

#### La voie d'accès

C'est une route bitumée d'une longueur de 7,806 km, qui s'étend du village de Syn au Seuil barrage. Les travaux ont débuté en octobre 2013 ; le taux d'exécution physique est de 4% à la date du 31 octobre 2013.



L'équipe de la mission de la DNPD, accompagnée de celle de l'ULG de Djenné sur la voie d'accès

#### Le Seuil barrage de Djenné

Démarrés en septembre 2011 et interrompus le 30 mars 2012 à la suite de la crise sociopolitique et sécuritaire, les travaux ont repris en avril 2013.

Avant la visite guidée de l'ouvrage, l'équipe de la DNPD a eu une séance de travail avec le bureau de contrôle et de surveillance des travaux.

Les travaux consisteront en la réalisation des ouvrages suivants : le seuil mobile ; la passe à poisson ; le pont-route et les digues de fermeture. Ils sont divisés en trois (3) lots ; seuls les travaux du lot 1 relatifs au Génie civil sont en exécution. Les marchés des structures métalliques et matériels hydromécaniques (lot 2) et celui du pont-route du seuil (lot 3) ne sont pas encore attribués. Les travaux du lot 1 sont prévus en deux (2) phases à raison d'une moitié du seuil par phase.

A la date du 12 novembre 2013, le taux d'avancement global du chantier est de 37,43% pour un délai consommé de 37,18%. Suivant le planning actualisé, la fin des travaux est prévue en septembre 2015.

La difficulté majeure signalée est le problème de séquençage des travaux de la première phase, compte tenu de l'interdépendance des travaux des 3 lots. La levée du batardeau de la première moitié pourra entraîner des coûts supplémentaires et affecter le délai d'exécution de l'infrastructure.



Vue de la première moitié de la rive droite du seuil de Djenné en construction dans le batardeau

#### Les sites de réinstallation des populations affectées par la construction du seuil

Les visites ont concerné les sites de réinstallation des villages de Kouin-Bozo et Tacko. Les sites ont été viabilisés et des infrastructures socio-économiques construites. Au passage de la mission, le niveau de mise en œuvre des infrastructures se présentait comme suit :

#### - Site de Tacko

Il est composé d'une école de trois (3) salles de classe avec bureau et magasin, d'un bloc de trois (3) latrines ; d'un centre de santé ; d'un magasin de céréales (prévision) et de deux (2) forages équipés positifs.



L'école de trois (3) salles de classe sur le site de réinstallation de Tacko

#### - Site Kouin Bozo

Il est constitué d'un centre d'Alphabétisation, d'un magasin de céréales et d'un forage équipé positif.



Le magasin et le centre de santé de Kouin Bozo en finition sur le site de réinstallation

Les trois (3) sites de réinstallation y compris celui de la rive gauche (village de Soala) sont à un taux d'exécution moyen de 58,45%, la quasi-totalité des infrastructures sont au stade de finition (peinture, carrelage) et d'équipement.

#### La digue de protection de la rive droite

Construite par l'Office Riz Mopti, la digue s'étend sur une longueur de 19,039 km. Les travaux consisteront en sa réhabilitation.

#### 1.1.2. La rive gauche

#### La voie d'accès

C'est une route bitumée d'une longueur de 9,956 km qui reliera la ville de Djenné au Seuil barrage. Les travaux ont débuté le 9 avril 2013 ; le taux d'exécution physique est de 46,59% à la date du 31 octobre 2013.



Aperçu de la voie d'accès de la rive gauche

#### La digue de protection de la rive gauche

Les travaux de construction de cette digue, longue de 34,824 km, ont démarré le 9 avril 2013 ; le taux d'exécution physique est de 33,93% à la date du 31 octobre 2013.

• Le casier de Djenné: Il couvre une superficie de 5 670 hectares. Les visites ont concerné:

#### - le chenal principal de Soala

Long de 8 km, il alimente les casiers nord et sud de Djenné à travers trois (3) canaux secondaires : le canal secondaire nord 1, le canal secondaire nord 2 et le canal secondaire sud. La seule contrainte soulevée est la nature sablonneuse du sol qui nécessite des travaux complémentaires de protection pour la pérennité du chenal. A cet effet, un avenant sera soumis à la BID pour prise en charge.



Vue du canal principal de Soala

#### Les digues de ceinture

Constituées de deux (2) digues, l'une pour le casier nord et l'autre pour le casier sud, elles permettront de retenir les eaux dans les casiers. Les travaux de préparation des assises des digues sont en cours. La visite a porté sur le casier sud et la digue de ceinture sud. Les travaux se déroulent normalement avec un taux d'exécution physique de 20%.

#### Site de réinstallation du village de Soala-Bozo

Il est composé d'un magasin de céréales et d'un forage équipé positif. Il couvre une superficie de 2 hectares.

#### La base de vie

D'une superficie de 80 hectares, elle est composée de logements (2 F4 et 4 F3) et 3 blocs de bureaux comportant chacun 8 bureaux, 1 salle de réunion et 4 toilettes. Le site abritera également le siège de l'Unité Locale de Djenné.

#### 1.2. Séances de travail avec l'UGP

La séance de travail entre l'équipe de la mission et l'UGP a permis de recueillir les informations relatives à la situation d'exécution physique et financière du Programme. Cette situation se présente comme suit :

#### 1.2.1. Réalisations physiques

Les principales réalisations en cours sont les travaux :

- de construction du seuil de Djenné;
- d'aménagement du casier de Djenné (5.670 ha);
- de construction des voies d'accès et digues de protection des rives gauche et droite du Baní;
- de la base de vie ;
- de construction d'infrastructures sur les sites de réinstallation des populations affectées par la réalisation du seuil de Djenné.

#### 1.2.2. Réalisations financières

Le cumul des décaissements enregistrés au 30 septembre 2013 s'élèvent à 15, 857 milliards de F CFA sur un financement acquis de 121, 350 milliards de F CFA, soit un taux de décaissement de 13%. Cette situation varie selon les sources de financement. Ainsi, le Gouvernement de la République du Mali a contribué à hauteur de 1,880 milliard de F CFA sur une contrepartie totale de 7, 850 milliards de F CFA, soit un taux de décaissement de 25 %. Par contre, les Partenaires Techniques et Financiers ont contribué à hauteur de 13,977

milliards de F CFA sur un financement total acquis de 113,770 milliards de F CFA, soit un taux de décaissement de 12 %.

Au titre des préoccupations, il convient de signaler : (i) le manque de lisibilité sur le financement des activités d'accompagnement des composantes B et C par le FIDA (8 milliards de F CFA) et la Banque Mondiale (2,2 milliards de F CFA) ; (ii) la non mise en place du financement de l'aménagement du casier de Kandara par la BOAD (10 milliards de F CFA).

Il est également important de signaler que tous les travaux complémentaires feront l'objet d'un avenant global qui sera soumis à la BID pour financement, sur les fonds non alloués.

En perspective, il est prévu une revue à mi-parcours du Programme en vue de révision de la liste des biens et services.

#### 1.1.1. Système de suivi-évaluation du Programme

Le Programme compte poursuivre l'installation du logiciel TECHPRO et la formation de ses utilisateurs pour le suivi-évaluation. En plus de l'Unité Centrale de Gestion, toutes les unités locales ont des chargés de suivi-évaluation. Les bureaux de contrôle et de surveillance des travaux assurent le suivi contractuel et communiquent regulièrement l'état d'avancement des travaux à l'ULG. Les réunions hebdomadaires des différents acteurs permettent d'identifier les goulots d'étrangement et d'apporter des solutions aux difficultés constatées. Le suivi externe est assuré par la Direction Nationale du Génie Rural, la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural (CPS/SDR) et la DNPD.

# 2. PROJET DE REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LA REGION DE MOPTI

#### 2.1. Visites des réalisations physiques

Les visites ont porté sur les réalisations autour de la ville de Mopti en compagnie du Chef d'Antenne de Mopti. L'équipe de la mission n'a pas pu visiter les réalisations dans les Cercles de Ténenkou et Youwarou compte tenu des difficultés d'accès aux sites à cause de la crue. Néanmoins, les réalisations ci-après ont fait l'objet de visite :

#### 2.1.1. Périmètre Irrigué Villageois (PIV) de Bargondaga 2

Réalisé en 2005, le PIV couvre une superficie de 45 hectares dont 3 hectares de pépinières. Il compte 175 exploitants en raison de 0,25 hectare par exploitant. En plus de la contribution de l'Etat d'un montant de 100 millions de F CFA, le PIV a bénéficié d'un appui technique et financier de l'USAID dans le cadre des Initiatives Intégrées pour la Croissance Economique au Mali (IICEM) pour le revêtement de 1 800 mètres linéaires des canaux pendant la campagne 2011/2012. Le périmètre est géré par la société coopérative des producteurs rizicoles de Bargondaga 2. Aux dires de ses membres, la production moyenne est de 6 tonnes à l'hectare. Les frais de redevance de la campagne de 2012 se chiffrent à 37 000 F CFA par exploitant. Au passage de la mission, la coopérative disposait d'un solde de 262 000 F CFA domicilié à la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA).

Deux (2) étangs piscicoles ont également été aménagés par l'USAID, mais non opérationnels à cause d'un problème d'infiltration d'eau.

Les difficultés évoquées sont relatives à l'état de dégradation des trois (3) magasins de stockage construits en 2005, des digues de ceinture à cause de la pression de l'eau et au fonctionnement d'une (1) seule motopompe sur les trois (3) dont dispose le périmètre,

Les membres de la coopérative ont suggéré l'acquisition d'une batteuse et d'un motoculteur en vue d'accroître leurs recettes annuelles et ont fait état d'un besoin de formation en gestion coopérative.

Selon leurs dires depuis 2005, ils n'ont pas payé de riz. En outre, les femmes des villages de Mopti Hindé et Bargondaga augmentent leurs revenus en participant aux travaux de repiquage, de désherbage et de battage.

#### 2.1.2. Centre de poterie Arkiata Kalifa SAMASSEKOU

L'Association Artisanale de Poterie et de Production des Femmes de Mopti, l'unité de savonnerie et la teinturerie ont fait l'objet de visite par la mission.

Le centre était initialement le site d'expérimentation des maisons en terre cuite sans bois. Le PRPM l'a doté en 2006 d'un groupe électrogène, d'un concasseur, d'un malaxeur, d'un mouleur électrique et de deux (2) fours. Le mouleur ne fonctionne pas faute de technicien ; les fours sont abimés.

Les difficultés majeures recensées sont : l'inondation de la cour suite aux lâchées d'eaux des casiers sud de l'ORM et pendant la saison pluvieuse ; la prise en charge des frais d'entretien et de réparation des machines ; le manque de technicien pour le mouleur et la dégradation des fours.

Les doléances formulées par les femmes ont trait au remblayage de la cour, à la mise à disposition d'un conducteur du mouleur et à la construction de nouveaux fours.

La mission a constaté avec regret l'arrêt de l'unité de savonnerie à cause de l'inflation des matières premières, notamment l'huile et de la teinturerie dont l'activité est menée par les femmes à domicile.

Selon les bénéficiaires, les revenus générés par les activités de poterie servent à la prise en charge des besoins essentiels de la famille (alimentation, éducation, santé, etc.) et des évènements sociaux (fêtes, mariages, baptêmes, etc).

#### 2.1.3. Usine de sacs

L'usine de sacs est gérée par la coopérative « JIKKE-MALI». Sa capacité de production maximale est de 12 000 sacs par jour ; actuellement, elle ne produit que 2 000 sacs par jour. L'usine est confrontée à une rupture de matières premières en raison de l'insuffisance de fonds de roulement. Eu égard à ces difficultés, le PRPM et la Coopérative ont signé un accord de partenariat avec la société DISPACK-MALI sous la couverture du groupe CATEK pour une phase expérimentale allant de la période de mi-août 2013 à décembre 2014. Le fonds de roulement et les investissements supplémentaires seront assurés par DISPACK. Les travaux de l'usine sont suspendus depuis le 27 octobre 2013 pour manque d'additif (colorant blanc).



L'usine de fabrique de sacs

#### 2.1.4. Salle de production savonnerie JIKKE

Ouverte en 2010, la savonnerie a une capacité de production journalière de 200 cartons de 16 morceaux. Elle comprend des équipements suivants : 1 mélangeur d'une tonne, 2 boudineuses (1 grande et 1 petite), 2 tables de coupe de savons.

Les activités sont suspendues depuis les évènements de mars 2012 et du fait de l'inflation des matières premières, notamment l'huile de palme. Dans la perspective d'une reprise des activités, il est envisagé de remplacer l'huile de palme par le beurre de karité.



*Matériels de production de savons* 

#### 2.1.5. Cybercafé

Le personnel de cet établissement est composé d'un gestionnaire, d'un secrétaire et d'un assistant gestionnaire. Il est équipé de 5 ordinateurs bureaux, 1 photocopieuse, 1 imprimante en couleur, 1 téléviseur, 7 chaises en bois, 7 tables et des matériels de reluire.

#### 2.1.6. Système de suivi-évaluation du Projet

Le Projet ne disposant pas d'antenne au niveau Régional, le suivi est assuré par le Superviseur Régional, appuyé dans ses missions par le chargé de suivi-évaluation de l'UGP. Le suivi externe est assuré par la DNPD.

#### 2.2. Séances de travail avec l'UGP

#### 2.2.1. Réalisations physiques

Elles se présentent comme suit :

- aménagement d'un PIV de 45 ha à Bargondaga;
- construction et équipement d'une usine de sacs à Mopti ;
- un (1) cybercafé à Mopti ;

- deux (2) savonneries à Mopti, non fonctionnelles de nos jours ;
- l'équipement d'un centre de poterie Arkiata Kalifa SAMASSEKOU à travers un (1) groupe électrogène, un (1) concasseur, un (1) malaxeur et un (1) mouleur électrique acquis pour les femmes potières.

#### 2.2.2. Réalisations financières

Le Projet est uniquement financé sur le budget d'Etat. Les réalisaltions financières cumulées au 31 décembre 2012 s'élèvent à 1,725 milliard de F CFA sur un financement acquis de 2,1 milliards de F CFA, soit un taux de décaissement de 82,14%.

#### C- REGION DE SIKASSO

# 1. PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES MOUCHES TSE-TSE ET LES TRYPANOSOMIASES ANIMALES

Le PLMT a été créé par le Décret N° 05-283/P-RM du 20 juin 2005. Ses activités étaient menées par la Campagne Panafricaine pour l'Eradication de la Mouche Tsé-tsé et de la Trypanosomiase (PATTEC) jusqu'en fin 2009.

L'objectif global du Projet est la réduction de façon considérable des densités de mouches tsétsé et de la transmission de la trypanosomose en vue d'augmenter la productivité de l'élevage et améliorer le développement agricole.

Dans la phase actuelle, les actions du Projet sont focalisées sur la Région de Sikasso fortement infestée sur environs 71 790 Km² dans les bassins du Bagoé, du Baoulé, du Banifing et du Sankarani.

Les visites ont concerné trois (3) villages du Cercle de Kadiolo à savoir Zékoun dans la Commune de Misséni, Kambereké dans la Commune de Fourou et Gninasso dans la Commune de Kadiolo.

#### 1.1. Visites des réalisations physiques

Dans toutes les localités visitées, la mission a travaillé avec le Chef du Secteur vétérinaire de Kadiolo, les mandataires, les brigadiers villageois, les notables et les bénéficiaires (agroéleveurs, éleveurs). Les populations rencontrées ont exprimé leur satisfaction quant à l'intervention du Projet, notamment sa contribution à l'amélioration de leur cadre de vie à travers la réduction considérable des mouches tsé-tsé et les trypanosomiases. Dans sa stratégie d'intervention, le Projet travaille en collaboration avec une équipe de cinq (5) personnes par village appelée « Brigadiers ».

A l'issue des échanges, les difficultés évoquées sont relatives à l'insuffisance de matériels de lutte (pièges fixes, écrans), au manque de motivation des brigadiers, à l'absence de parcs de vaccination et à l'apparition des tiques dans la zone.

Face à ces difficultés, les populations ont suggéré la motivation des brigadiers par l'octroi de primes et/ou de moyens de déplacement (engins à 2 roues), l'augmentation du nombre de matériels de lutte, la construction de parcs de vaccination, le remplacement du vectocide par des insecticides polyvalents tel que le Super tope EC en vue de lutter à la fois contre les mouches tsé-tsé et les tiques, et la réalisation de micro-barrages pour l'abreuvement des animaux.

Il est important de signaler que la FAO intervient dans les Cercles de Kadiolo et Sikasso à travers le Programme de Coopération Technique (TCP/ML 34 02) à hauteur d'environ 150 millions de F CFA pour une durée initiale de 18 mois à partir de l'année 2012.

En outre, la mission a eu une séance de travail avec le Chef du Poste vétérinaire de Niéna. La lutte n'a pas commencé dans sa localité ; cependant une mission de prospection a séjourné, du 21 au 25 juin 2013 dans 8 villages des Communes de Méninko, de Zaniéna et de Niéna. Les 5 brigadiers par village concerné ont été désignés. Les populations attendent impatiemment le démarrage effectif de la lutte.



La pose des pièges et écrans se fait pendant la décrue et le retrait pendant la période de crue. La couleur de l'écran attire les mouches.Les écrans imprégnés d'insecticides les neutralisent; ils sont utilisés pendant la prospection, la lutte et l'évaluation. Le nombre de mouches capturées pendant une période de pose permet d'identifier sa densité dans une zone suite au retrait.

#### 1.2. Séances de travail avec l'UGP

Concernant l'état d'exécution physique et financier du Programme, il est ressorti les informations ci-après.

#### 1.2.1. Réalisations physiques

Au titre de la réduction de l'infestation des glossines, les réalisations ont porté sur :

- la prospection dans 8 villages des Communes de l'ex-arrondissement de Niéna ;
- le déploiement de 4 712 pièges et écrans de lutte (2 588 pièges Vavoua et 1 980 écrans) dans les Cercles de Kadiolo et Sikasso ;
- l'administration de 5 609 doses de traitement épicutané aux bovins dans les Cercles de Kadiolo et Sikasso.

#### Au titre du renforcement des capacités, on peut retenir :

- la formation de 230 brigadiers villageois aux techniques d'imprégnation et de pose des pièges et écrans dans les Cercles de Sikasso et de Kadiolo;
- la formation des cadres du Projet et des vétérinaires des secteurs public et privé dans les Cercles de Sikasso, Kadiolo et Kolondiéba en entomologie (étude des insectes) ;
- la rénovation des locaux abritant le siège du Projet ;
- l'installation du laboratoire ;

- l'acquisition d'une (01) Station wagon « Mitsubishi », deux (02) Pick-up « Mitsubishi », de vingt une (21) Motos dont 19 « Sanili » et 2 « Diakarta » ;
- l'acquisition de matériels informatiques et bureautiques (3 ordinateurs de bureaux et 6 portables, 3 imprimantes, 66 chaises visiteurs, 2 groupes électrogènes, 2 téléviseurs SAMSUNG, etc).



Matériels d'analyse du laboratoire

En 2014, le Programme compte poursuivre la lutte dans toutes les zones d'intervention et mener des activités de sensibilisation dans les nouvelles zones (Niéna, Lobougoula et Kolondièba).

#### 1.2.2. Réalisations financières

Le coût total du Programme s'élève à 1,110 milliard de F CFA, entièrement financé sur le budget d'Etat. Les réalisations financières au 31 décembre 2012 s'élèvent à 441 millions de F CFA, sur un financement acquis de 786 millions soit un taux de décaissement de 56,01 %.

#### 1.2.3. Système de suivi-évaluation du Programme

Le Programme ne dispose pas d'un spécialiste de suivi-évaluation compte tenu du manque de personnel. Le suivi externe est assuré à travers les missions de suivi de la DNPD, de la Direction Nationale des Services Vétérinaires et de la CPS/SDR.

Il est important de noter que le processus d'érection du Programme en une structure pérenne (Programme National) est en cours de relance au niveau du département de tutelle.

D- SEANCES DE TRAVAIL AVEC LES DIRECTEURS RÉGIONAUX DE LA PLANIFICATION, DE LA STATISTIQUE, DE L'INFORMATIQUE, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION

Lors des séances de travail, les Directeurs Régionaux de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population des Régions visitées ont saisi l'occasion pour évoquer les difficultés liées au bon fonctionnement de leurs services, à savoir :

- l'insuffisance de personnel aux niveaux Régional et local ;
- les difficultés liées à l'application du Manuel de Procédures de Programmation et de Suivi-évaluation des Investissements Publics, notamment au niveau Régional ;
- le manque de concertation dans la programmation des activités au niveau Régional par les quatre (4) services centraux de tutelle, à savoir la Direction Nationale de la

- Planification du Développement, l'Institut National de la Statistique et les Directions Nationales de la Population et de l'Aménagement du Territoire ;
- la faiblesse institutionnelle des services du Plan en matière législative et réglementaire, les textes ne contraignant pas les acteurs régionaux et locaux (Collectivités, Partenaires Techniques et Financiers, Projets/Programmes et ONG) à solliciter les services des structures de planification.

# II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION

Les principaux enseignements tirés au terme de la présente mission de suivi se résument à :

- la pertinence et à l'importance des réalisations visitées dans le développement socioéconomique du pays ;
- la nécessité de régulariser les missions de suivi physique et financier eu égard au manque d'informations fiables et à jour sur le niveau de réalisation des activités sur le terrain ;
- la mise en place par l'Etat, à travers les services techniques appropriés et les collectivités décentralisées, de mécanismes pour assurer la viabilité/pérennité des infrastructures réalisées après la clôture des Projets ;
- l'engouement et la mobilisation des acteurs pour l'opérationnalisation des centres de collecte de lait des localités de Bla et de Tiomprosso ;
- la visibilité des missions et attributions de la DNPD par certains acteurs sur le terrain ;
- la part non négligeable des charges de fonctionnement des UGP dans les budgets de certains Projets tels que le PRODEVALAIT et le PLMT ;
- la multiplicité/duplication des UGP de PLMT et TCP 3302 FAO pour les mêmes activités dans les mêmes zones d'intervention ;
- l'absence de dispositif adéquat de suivi évaluation au niveau de certains P/P visités.

# III. DIFFICULTES RENCONTREES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

N°	Difficultés/Problèmes	Causes	Mesures/Solutions	Structures/Organismes	Délai d'exécution
	rencontrés		proposées	responsables	
		PROJET DE DEVELOPP	EMENT ET DE VALORISA	ATION DU LAIT	
1	Absence d'eau potable à Konobougou et Zambougou	Manque de puits dans l'enceinte des Centres de collecte	Creusement d'un puits positif équipé de pompe manuelle	PRODEVALAIT, DRPIA, Mairies	Urgent
2	Mauvaise gestion à Konobougou et Zambougou	Insuffisance de formations appropriées	Formation des membres du comité de gestion et d'encadrement	Coopérative, Mairies, DRPIA, PRODEVALAIT, Cab DEMESO	1 <sup>er</sup> trimestre 2014
3	Disfonctionnement de la chaîne de froid à Zambougou et manque d'énergie solaire à Konobougou	Manque de congélateurs mixtes et faiblesse des capacités des installations électriques	Acquisition de congélateurs mixtes à Zambougou et branchement électrique à Konobougou	PRODEVALAIT, DRPIA, Mairies	Année 2014
4	Faiblesse dans le suivi technique des Centres	Manque de moyens de déplacement	Acquisition de moyens de déplacement au profit de la tutelle	PRODEVALAIT, DRPIA	2 <sup>ème</sup> trimestre 2014
5	Difficultés dans la collecte, la conservation et la commercialisation du lait à Konobougou et Zambougou;	-Manque de moyens de locomotion pour la collecte et la commercialisation du lait  -Manque de moyens de conservation, insuffisance de marchés d'écoulement.	-Acquisition de moyens de locomotion et bonne organisation du réseau des collecteurs -Installation de kiosques en ville, acquisition de moyens de conservation (congélateurs à batteries) pour Zambougou	Comite de gestion, DRPIA Mairie, PRODEVALAIT, DRPIA, Cab Demeso, Autres partenaires	Janvier 2014

	PROGRAMN	ME DE DEVELOPPEMENT I	DE L'IRRIGATION LE BAS	SSIN DU BANI ET A SELIN	IGUE
1	Difficulté dans la mobilisation de la participation de la BOAD au financement du Programme	Priorité donnée au Gouvernement par rapport à d'autres Projets	Réaffirmer à la BOAD la priorité que le Gouvernement accorde au PDI-BS	MDR, MEF, DFM, PDIB - BS	1 <sup>er</sup> trimestre 2014
2	Lenteur dans la mise en vigueur des prêts BIDC et Fonds de l'OPEP	Multiplicité des conditions préalables de mise en vigueur pour la BIDC (langues de travail de certains bailleurs de fonds Arabes)	Mission auprès de la BIDC et lettre de rappel au Fonds de l'OPEP en vue d'accélérer la mise en vigueur	MEF	1 <sup>er</sup> trimestre 2014
3	Retard dans le démarrage de certaines activités des composantes B et C	Mobilisation des financements dans le cadre d'autres Projets et réorientation des financements FIDA sur les micro-finances	-Revue à mi-parcours du Programme -Révision de la liste des biens et services du Programme.	DNGR/PDI-BS	1 <sup>er</sup> trimestre 2014
	P	ROJET DE REDUCTION DE	LA PAUVRETE DANS LA	REGION DE MOPTI	
1	Panne des groupes motopompes du PIV	Amortissement total des groupes	Acquisition de nouveaux groupes et formation des conducteurs	PRPM, Coopérative du PIV	Fin février 2014
2	Dégradation de la digue de ceinture	Pression des eaux et autres phénomènes naturels	Renforcement de la digue de ceinture	Etat/ORM	Avril-mai 2014
3	Absence d'équipement pour les AGR	Insuffisance de fonds de roulement	Appui à l'acquisition de batteuse et motoculteur	PRPM, PIV	2014
4	Faible niveau des membres en gestion coopérative	Absence de Programme de formation	Elaboration et exécution d'un plan de formation	PRPM, PTF et PIV	Janvier 2014
5	Perte de matériels	Inondation du centre	Remblayage, couverture et clôture du centre	PRPM	Avant juin 2014
6	Panne récurrente des machines	Manque d'entretien technique	Suivi technique régulier	PRPM et Association des Femmes	Janvier-mars 2014
7	Insuffisance de matières premières pour le bon	Manque de fonds de roulement	Externalisation de la gestion avec des	Coopérative « JIKKE Mali », DISPACK Mali et	En cours

	fonctionnement de l'usine de		partenaires sur le marché	CATEK				
	sacs							
	PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES MOUCHES TSE-TSE ET LES TRYPANOSOMIASES ANIMALES							
1	Difficulté de mobilisation des	-Insuffisance des fonds du	Accorder plus de priorité à	DFM/ CF/ Trésor	Janvier-février 2014			
	ressources financières à temps	trésor public ;	la Stratégie					
	conformément au calendrier	-Lenteur des procédures	nationale de lutte contre les					
	des activités et aux délais	financières.	T&T et TAA en diligentant					
	requis pour les justificatifs		la mobilisation des					
			ressources nécessaires à sa					
	I CC 1	X7: '11'	mise en œuvre	DDII/CDD	1er 4 : 4 2014			
2	Insuffisance des ressources	-Vieillissement du personnel	-Recrutement et affectation	DRH/SDR	1 <sup>er</sup> trimestre 2014			
	humaines qualifiées en	de l'élevage ;	d'agents au PLMT					
	général, au regard du volume	-Faiblesse des recrutements	-Formation du personnel					
3	des activités du Programme	de personnel.	existant	DFM/MDR et MEF	1 <sup>er</sup> trimestre 2014			
3	Manque de financement extérieur	-Absence de partenaires	Faire le marketing de la	DFM/MDR et MEF	1 trimestre 2014			
	exterieur	financiers pour soutenir la mise en œuvre de la Politique	stratégie nationale de lutte contre les T&T et les TAA					
		nationale en matière de lutte	par l'élaboration de Projets					
		contre les T&T	de requêtes de financement					
		contre les 1 & 1	bancables					
4	Insuffisance de l'intérêt et de	-Manque de motivation eu	Motivation des partenaires	DFM/MDR	1 <sup>er</sup> trimestre 2014			
	la motivation des partenaires	égard à la particularité et aux	à travers la protection et	DI WI/WIDIC	1 timesite 2014			
	techniques publics et privés	risques liés aux activités du	l'allocation de primes et					
	pour le Programme sur le	Programme	indemnités liées au					
	terrain en général et en	-Faiblesse du taux des primes	caractère particulier des					
	particulier des vétérinaires	et indemnités	activités du Programme					
	mandataires qui sont les relais							
	incontournables dans							
	l'exécution des tâches sur le							
	terrain.							

#### **CONCLUSION**

Cette mission de suivi physique et financier des P/P s'est révélée d'une importance capitale. Ainsi, elle a permis de faire le point sur la situation d'exécution physique et financière des Projets/Programmes visités, d'apprécier la qualité des investissements réalisés et de recueillir les témoignages directs des populations bénéficiaires sur la contribution desdites réalisations à l'amélioration de leurs conditions de vie. En outre, les échanges avec les acteurs sur le terrain ont permis de faire des propositions de solutions aux contraintes et difficultés signalées.

En dépit des acquis, il n'en demeure pas moins que certains P/P connaissent des difficultés liées, entre autres : au manque de lisibilité dans les activités ; aux insuffisances notoires dans leurs stratégies de mise en œuvre (notamment les aspects liés à la cohérence et à la viabilité) ; au manque d'un dispositif adéquat de suivi évaluation des P/P visités et au retard dans l'opérationnalisation de certaines infrastructures.

A cet effet, la mission recommande l'implication de la DNPD dans l'identification, la préparation et le suivi-évaluation des P/P de développement et le rapprochement des sièges de certains Projets de leurs zones d'intervention en vue d'améliorer leur exécution. Par ailleurs, des efforts doivent être fournis pour améliorer davantage la conception des Projets en y intégrant la composante suivi-évaluation ou, au besoin élaborer un manuel de procédures administratives et financières de gestion.

Le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées contribuera à rationnaliser davantage la gestion des investissements et à accroître leurs impacts sur le bien-être des bénéficiaires. A cet effet, la mise en place d'un comité de suivi sera salutaire.

#### IV. ANNEXES

Annexe 1: TDR

Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

Annexe 3 : Liste des documents de travail

## MINISTERE DU PLAN ET DE LA PROSPECTIVE

**République du Mali** Un Peuple-Un But-Une Foi

DIRECTION NATIONALE DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

-.-.-.-

TERMES DE REFERENCE DES MISSIONS DE SUIVI – EVALUATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS AU MALI DANS LE CADRE DU PAGAM/GFP II, ANNEE 2013.

#### I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

#### I - 1 - Contexte

Les conclusions du séminaire sur le Renouveau de la Planification tenu à Ségou du 15 au 18 janvier 1996, font ressortir entre autres, la faiblesse du Système de Conception, de Mise en œuvre et de Suivi-Evaluation des Projets et Programmes de Développement.

A cet égard, il a été recommandé la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation systématique des Projets et Programmes.

La fonction suivi-évaluation des P/P d'investissements Publics est une activité essentielle qui conditionne leur bonne exécution et surtout leur impact sur l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires.

En somme, elle permet de réguler l'exécution des P/P par l'effet de la planification de leur réorientation et/ou de leurs stratégies de mise en œuvre.

Par ailleurs, dans le cadre de l'élaboration des plans et Programmes de développement et le suivi de leur exécution, la DNPD collecte des informations auprès des Cellules de Planification et de Statistique (CPS) et / ou des Directions des Finances et du Matériel (DFM) des différents départements ministériels, ainsi qu'auprès d'autres organismes publics et certains partenaires au développement.

C'est pour améliorer davantage l'exhaustivité et la fiabilité des données recueillies sur les Projets et Programmes d'investissements au Mali, que la DNPD s'est inscrite dans le cadre du Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques (PAGAM/GFP II).

Le Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques dans ses phases I et II a pour objectif d'améliorer la gestion des finances publiques en vue de renforcer la gouvernance économique et financière dans le cycle de préparation et de mise en œuvre des P/P.

L'objectif visé par la DNPD à l'issu du processus est de recueillir et de publier des informations fiables, transparentes et à jour sur l'exécution physique et financière des P/P au Mali. Cela aura le double avantage de mettre en confiance les PTF quant à la gestion des ressources qu'ils injectent dans les P/P et de les motiver à en financer davantage. Le défaut d'informations fiables sur les P/P constitue une véritable préoccupation pour les PTF ainsi que les autorités maliennes et occulte toute visibilité et lisibilité dans l'orientation et la régulation de la politique d'investissement de l'Etat.

#### I-2 – Justification

Depuis l'adoption en 1988 du mécanisme de programmation triennale glissante des investissements au Mali, la DNPD a régulièrement élaboré le Programme Triennal d'Investissements (PTI) dont la première tranche annuelle est le Budget Spécial d'Investissements (BSI).

Le BSI fait l'objet d'un suivi trimestriel et d'un bilan annuel élaboré par la DNPD en collaboration avec les CPS et les DFM des différents départements ministériels ainsi que la Direction Nationale du Contrôle Financier et la Direction Générale du Budget.

Le suivi trimestriel de l'exécution du BSI a été régi successivement par les Instructions N° 1/MP-MFC du 1<sup>er</sup> Avril 1989 et N° 2/MP-MFC du 26 Janvier 1990. Ces dispositions s'étant avérées inefficaces, une nouvelle Instruction N° 3/MP-MFC du 3 Septembre 1990 a été instituée pour mieux suivre l'exécution du BSI avec comme nouveauté la possibilité de sanctionner les gestionnaires de Projets défaillants.

Toutefois, malgré des efforts considérables déployés, le processus de suivi-évaluation des investissements publics reste problématique. Cette situation est préoccupante dans la mesure où le Programme d'investissements publics est financé à près de 80% par des ressources extérieures.

A cet effet, l' « Etude sur l'amélioration des taux de décaissement des Projet et Programmes au Mali » indique dans ces conclusions :

- une faiblesse du suivi des P/P au niveau des ministères de tutelle,
- un manque de ressources humaines compétentes au niveau des CPS,
- des comités de pilotage chargés de la supervision des P/P dont la fonction se résume à des réunions périodiques.

Une autre étude commanditée par le FMI: « l'Etude diagnostique du système de Sélection, de Programmation et de Suivi-Evaluation des Projets et Programmes d'Investissement Public et Elaboration d'un Plan d'Action pour le Renforcement des Capacités en la matière » et réalisée par le Bureau d'Etudes « BABA TOURE Ingénieur Conseil-Plus (BT) » en mars 2012, relève également quelques insuffisances du système de suiviévaluation des P/P:

- ♦ Le suivi physique de l'état d'exécution technique des Projets inscrits au PTI se fait très timidement et se limite à de rares visites de terrain effectuées par les CPS et les DTSS dans le cadre de leurs missions ordinaires.
- ◆ Le cadre de concertation semestriel (2 fois par an) sous l'autorité de la DNPD et qui regroupe les DAF et les CPS qui passe en revue l'exécution des Projets sectoriels ainsi que l'état d'évolution des nouveaux Projets dans leur cycle, n'est pas suffisamment développé.
- ♦ Les problèmes récurrents liés aux outils sont surtout le mauvais remplissage des fiches BSI, le retard de transmission et les lenteurs dans les feedback.
- ◆ Le suivi technique des Programmes Régionaux qui exige les visites de terrain au sein des Projets en exécution sous l'égide de l'assemblée Régionale avec la participation de la DRPSIAP, des DRS et des PTF n'est pas encore généralisé.
- ◆ L'utilisation de fiches de suivi-évaluation des Projets/Programmes n'est pas généralisée. Le rôle central que doit jouer l'assemblée Régionale dans le domaine notamment du suivi de la mise en œuvre des mesures et de la diffusion des résultats du suivi financier des Projets Régionaux reste à initier.

La durée d'exécution des P/P pose également un problème : alors que la durée moyenne pour exécuter un Projet ou Programme est de 5 ans dans les conventions, il faut une durée moyenne de 7 ans pour que l'exécution soit effective. L'objectif à l'horizon 2013 est de ramener cette durée moyenne de 7 à 6 ans.

Aussi, le suivi des réalisations financières trimestrielles et le bilan annuel établis sur la base des seuls renseignements recueillis par les CPS et DFM auprès des gestionnaires de Projets ont révélé bien des insuffisances dont, le manque de fiabilité et d'exhaustivité des données recueillies ainsi que la lenteur dans la circulation de l'information entre les structures concernées.

C'est pourquoi, il devient indispensable, pour la DNPD, d'améliorer ses outils et méthodes de travail, de compléter le suivi financier trimestriel par un contrôle physique régulier des investissements réalisés à travers le pays dans le cadre du PTI / BSI, ainsi que par des rencontres de concertation avec les principaux acteurs concernés aux niveaux national et Régional.

#### II - OBJECTIFS

Dans le souci de parvenir à une meilleure programmation et un suivi adéquat des Projets d'investissements publics, la Direction Nationale de la Planification du Développement organisera au cours du 2eme Semestre de l'année 2013 une mission de suivi - évaluation de quelques Projets et Programmes inscrits au PTI 2012-2014 et au BSI 2013.

L'objectif des missions de suivi physique sur le terrain est de faire le point de la situation d'exécution des Projets / Programmes à visiter et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

Pour ce faire, des séances de travail seront organisées entre les équipes en mission et les gestionnaires de Projets afin de recueillir toutes les informations relatives à leur situation d'exécution physique et financière en mettant particulièrement l'accent sur les aspects suivants :

- l'exécution physique et financière par composante des Projets / Programmes au 31 Décembre 2012 et au 1<sup>er</sup> semestre 2013 ;
- les prévisions, les réalisations physiques et financières pour l'année 2013 au moment du passage de la mission ;
- le point sur l'utilisation de la contrepartie nationale ;
- l'évolution du processus de passation des marchés sur financement intérieur et extérieur ;
- le système de suivi évaluation interne et externe mis en place pour le pilotage du Projet / Programme ;
- la durée de l'exécution des Projets et Programmes dans le temps ;
- les contraintes et goulots d'étranglement à la bonne marche du Projet / Programme ;
- les propositions de solutions envisagées par nature de contraintes et problèmes rencontrés (techniques, financiers, institutionnels....).

Pour ce faire, la documentation à demander comprend, entre autres :

- le dernier Rapport d'Evaluation du Projet / Programme, ou le cas échéant, le rapport d'étape ou d'avancement ;
- les justificatifs (documents des marchés passés dûment signés et cachetés conjointement par le Gestionnaire du Projet / Programme, le Directeur des Finances et du Matériel de tutelle et les Services financiers compétents : DGB, DNCF, DGMP, DNTCP...etc.) de l'utilisation des crédits budgétaires des trois derniers exercices 2010, 2011 et 2012 en s'assurant qu'elle est conforme à ce qui a été convenu, de commun accord, lors des différents arbitrages du PTI / BSI;
- le tableau de bord ou le chronogramme des activités et des décaissements du Projet / Programme pour le reste de l'exercice budgétaire en cours.

En plus, les équipes pourront s'entretenir, selon les cas, avec les bénéficiaires directs du Projet / Programme afin de vérifier, d'une part, l'effectivité des biens et services acquis, leur répartition spatiale (ou entre structures destinataires) et recueillir leurs opinions sur son impact réel.

Toutefois, il convient de préciser que les missions de suivi / évaluation des Projets et Programmes sont à distinguer des missions de contrôle / vérification de la gestion qui sont du ressort d'autres structures de l'Etat. En effet, les missions de suivi / évaluation sont destinées à faciliter le dialogue et la circulation de l'information entre les structures de planification et les gestionnaires des Projets et Programmes afin de lever les entraves à leur bonne exécution et améliorer ainsi leur impact sur les bénéficiaires.

#### III - Echantillon des Projets / Programmes à visiter

Plusieurs critères peuvent être utilisés pour la sélection des Projets à évaluer (Département de tutelle, Région administrative de localisation, Secteur formel de planification, Envergure du Projet et son état d'avancement....).

Toutefois, pour les présentes missions, le choix de l'échantillon de Projets / Programmes à visiter se fera sur la base de leur importance par rapport aux priorités et objectifs actuels du Gouvernement (lutte contre la pauvreté, services sociaux essentiels, bonne gouvernance, modernisation de l'Administration et décentralisation) d'une part, et de l'insuffisance d'informations nécessaires pour l'établissement de leur bilan physique et financier ainsi que leur localisation d'autre part.

#### IV - Composition des missions de suivi - évaluation

La mission comprend deux équipes réparties comme suit :

- Première équipe : elle couvrira les Régions de Kayes, Koulikoro,
- Deuxième équipe : elle couvrira les Régions de Ségou, Sikasso et Mopti,

Chaque équipe doit être composée :

• <u>au niveau national</u>, des cadres de la Direction Nationale de la Planification du Développement.

• <u>au niveau Régional</u>, des représentants du Directeur Régional de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP).

#### V - Moyens humains, matériels et financiers nécessaires

Afin de mener à bien les missions de suivi - évaluation et atteindre l'objectif fixé, les équipes doivent être dotées des moyens humains, matériels et financiers adéquats et suffisants pour assurer leur autonomie.

• Moyens financiers : imputation budgétaire : BUDGET NATIONAL/PAGAM GFP II.

Afin d'estimer le budget, il a été retenu l'hypothèse d'une durée de 30 jours (15 jours/équipe) de mission pour couvrir les Projets à visiter sur les Régions indiquées ci-dessus.

#### VI - Résultats attendus

A travers les différentes missions de suivi - évaluation des Projets / Programmes d'investissement, la Direction Nationale de la Planification du Développement vise à instaurer des contacts réguliers avec les structures de tutelle et les gestionnaires des Projets dans le but de faciliter la circulation des informations afin de parvenir aux résultats suivants :

- l'état d'exécution des Projets / Programmes visités par les structures centrales et sectorielles de planification aux niveaux national et Régional est mieux connu ;
- les contraintes et goulots d'étranglements à la bonne marche des Projets visités sont identifiés ;
- les recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

En conséquence, les équipes rédigeront un rapport au terme de leurs missions dont le contenu fera ressortir les éléments ci - après :

- I Déroulement de la Mission;
- II Principaux enseignements tiré de la Mission;
- III Suggestions Recommandations Propositions de Solutions ;
- IV Annexes.

# MISSION DE SUIVI-EVALUATION DE LA DNPD DANS LES REGIONS DE SEGOU, MOPTI ET SIKASSO, DU 10 AU 24 NOVEMBRE 2013

#### LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

#### PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE VALORISATION DU LAIT (PRODEVALAIT)

N°	PRENOMS ET NOMS	STRUCTURES	FONCTION	TELEPHONE	ADRESSE MAIL			
	CENTRE DE COLLECTE DE LAIT DE KONOBOUGOU							
1	Mamadou K DIAKITE	DRPIA Ségou	Chef Division AHP-DRPIA	76 22 99 45	mamadoukolon.diakité@yahoo.fr			
2	Dioro GAKOU	UAPIA	Chef UAPIA-Konobougou	75 11 65 64				
3	Hamady DIALLO	Coopérative	Gérant du centre	66 58 16 01				
4	Alou TOURE	Coopérative	Employé/vendeur du centre	78 22 28 20				
5	Seydou DIALLO	Coopérative	Eleveur	75 64 29 54				
6	Alou NIANGADOU	Coopérative	Président du comité de	77 54 38 73				
			surveillance					
		CENTRE D	E COLLECTE DE LAIT DE ZA	AMBOUGOU				
7	Taï GUINDO	UAPIA	Chef UAPIA	70 20 61 05				
8	Mahamadou MAIGA	Coopérative	Gérant	66 88 55 19				
9	Boukary KEITA	Coopérative	Membre du comité de gestion					
10	Amadou BAH	Coopérative	Président	73 44 42 95				
11	Issa DEMBELE	Coopérative	Trésorier	66 21 52 33				
12	Djim TRAORE	Coopérative	Trésorier adjoint	63 26 50 76				
13	Adam DIARRA	Coopérative	Vice-président	62 22 67 89				
14	Madou Fi BAH	Coopérative	Eleveur					
15	Badian DIARRA	Coopérative	Secrétaire	69 39 37 73				
16	Adam DIARRA	Coopérative	Trésorier adjoint	63 26 50 76				
		SSERVICES TE	ECHNIQUES DE SEGOU (DRP	IA ET DRPSIAP)				
17	Mamadou I. DEMBELE	DRPIA	Directeur	76 36 53 96	drpiasegou@yahoo.fr			
18	Birama TANGARA	DRPSIAP	Directeur	76 32 51 45	biramat@yahoo.fr			

N°	PRENOMS ET NOMS	STRUCTURES	FONCTION	TELEPHONE	ADRESSE MAIL			
	CENTRE DE COLLECTE DE LAIT DE BLA							
19	Yacouba DIAW	Union	Vice-président	76 26 01 02				
20	Samori TOURE	Union	Président	79 14 42 66				
21	Kassoum WATTARA	Union	Secrétaire au crédit	73 36 82 43				
22	Ladji WAGUE	Union	Secrétaire à la	76 25 38 03				
			commercialisation					
23	Modibo SANGARE	SLPIA	Chef SLPIA	76 27 48 67				
24	Aboubacar TOURE	UAPIA	Chef UAPIA	76 38 90 00				
25	Yacouba KONATE	Centre	Gardien	78 75 48 42				
26	Dramane DIALLO	Coopérative	Eleveur	66 64 40 53				
		CENTRE D	E COLLECTE DE LAIT DE T	IOMPROSSO				
27	Dramane DIARRA	Commune de Diéli	Maire	76 82 32 15				
28	Soumaney DIALLO	Coopérative	Président	65 79 37 27				
29	Bourama DIALLO	Coopérative	Secrétaire aux conflits	66 03 59 62				
30	Adama DIALLO	Coopérative	1 <sup>er</sup> Vice-président	65 74 86 61				
31	Flantié DIALLO	Coopérative	Membre	64 89 29 48				
32	Douba Philipe KONE	SLPIA/San	Chef SLPIA	76 21 53 92	doubaphilippekone@yahoo.fr			
33	Siaka DEMBELE	Coopérative	Gardien	65 74 86 53				
34	Souley DIALLO	Coopérative	Trésorier	62 70 53 46				
		UNIT	TE DE GESTION DU PRODEV	ALAIT				
35	Mohamed H N'DIAYE	PRODEVALAIT	Coordinateur	66 78 74 38	ndiayemohamedhabibe@yahoo.fr			
36	Astou COULIBALY	PRODEVALAIT	Chargée de Suivi-évaluation	76 42 39 28	astou01@yahoo.fr			
37	Hamady TRAORE		Fournisseur	66 73 14 20	<u>hamady_tfr@yahoo.fr</u>			

### PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION DANS LE BASSIN DU BANI ET A SELINGUE (PDI-BS)

N°	PRENOMS ET NOM	STRUCTURES	FONCTION	TELEPHONE	ADRESSE MAIL			
	UNITE LOCALE DE DJENNE							
1	Doudou TOURE	UL-Djenné	Coordinateur	79 04 90 72	doudou.toure@gmail.com			
2	Salif TRAORE	UL-Djenné	Chargé d'Infrastructures	76 06 70 88	salifgr27@yahoo.fr			
3	Souleymane DIARRA	UL-Djenné	Chef de mission Lot 2	76 17 43 14	Souleymanediarra911@yahoo.fr			
4	Fatoma TRAORE	EGK	Directeur Technique	76 43 86 39	fatomaother@yahoo.fr			
5	Aliou DIARRA	EGK	Agent	76 16 66 25	diaal1@yahoo.fr			
6	CISSE Anta CISSE	UL-Djenné	Spécialiste Genre	79 08 45 43	antabara6@gmail.com			
7	Badra Aliou MARIKO	EGK	Chef de chantier	66 43 88 55	badra0099@yahoo.fr			
8	Moussa TERETA	EGK	Technicien topo	76 89 19 61				
9	Bocar SABE	Déplacé du seuil	Pêcheur	73 12 87 47				
10	Mamadou DIARRA	COB/BETICO	Ingénieur génie civil	76 06 57 59	m.diarra@betico			
11	Mamadou SISSOKO	COB/BETICO	Ingénieur géotechnicien	76 26 99 58	sis07kin@yahoo.fr			
12	Boubacar N'DIAYE	CIRA	Chef de mission lot1 Casier de	76 49 76 88	soficing@yahoo.fr			
			Djenné					
13	Brahima SAKO	CIRA	Ingénieur topo	79 14 09 91	sakoboite@gmali.com			
14	Ousmane DIABY	CIRA	Ingénieur géotechnicien	71 25 18 15	diabykonkola@yahoo.fr			
15	Baba DIARRA	CIRA	Ingénieur génie rural	66 71 71 57	<u>baba_diarra@yahoo.fr</u>			
16	Moussa SANGANA	CIRA	Ingénieur génie rural	76 24 07 81				
		UNITI	E CENTRALE DE GESTION DU	PDI-BS				
17	Lassana TOURE	PDI-BS	Coordinateur	66 72 29 21	tourelas@yahoo.fr			
18	Cheickna TRAORE	PDI-BS	Chargé de Suivi-évaluation	66 71 47 23	cheikna-tra@yahoo.fr			
19	Sory KONDO	PDI-BS	Respons. Adm et Financier	66 75 13 13	sorykondo@yahoo.fr			

## PROJET DE REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LA REGION DE MOPTI (PRPM)

N°	PRENOMS ET NOM	STRUCTURES	FONCTION	TELEPHONE	ADRESSE MAIL				
	PRERIMETRE IRRIGUE VILLAGEOIS DE BARGONDAGA II								
1	Chérif Hamidou BA	DRPSIAP/Mopti	Directeur Régional	76 05 14 52	ba-cherifhamidou@yahoo.fr				
2	Mama SAMASSEKOU	PRPM	Chef Antenne Régionale PRPM	66 72 92 37	mamakeou1@yahoo.fr				
3	Sory Ibrahim TRAORE	PIV	Trésorier adjoint	76 01 08 62	sorybabatraou@yahoo.fr				
4	Ibrahim TOURE	PIV	Trésorier	76 55 37 48					
5	Bocar MAIGA	PIV	Réseau	73 34 34 71					
6	Boureima GUINDO	PIV	Gardien	76 87 87 46					
7	Allaye NACERE	PIV	Exploitant						
8	Hama KONTA	PIV	Magasinier	76 15 86 55					
9	Ibrahima SAMASSEKOU	PIV	Président du Comite de Gestion	70 68 29 16					
10	Amadou DIOP	PIV	Vice-président CG	76 26 78 48					
11	Tabakaly TAPO	PIV	Moto pompiste	64 94 04 37					
12	Kama SAMASSEKOU	PIV	Exploitant	69 56 12 56					
13	Daouda TRAORE	PIV	Exploitant	67 11 82 11					
	ASSOCIATI	ON ARTISANALE D	E POTERIE ET DE PRODUCTIO	N DES FEMMES	DE MOPTI				
14	Sadio M. SAMASSEKOU	Centre	Potière	70 57 61 60					
15	Sounko NIENTA	Centre	Trésorière	77 94 50 71					
16	Fatoumata TELLY	Centre	Potière	71 71 61 44					
17	Maimouna TRAORE	Centre	Potière	63 18 92 47					
18	Korotoumou KONIPO	Centre	Potière						
19	Inakoutoubou NIENTA	Centre	Potière	67 07 90 89					
20	Sounko NIENTA	Centre	Vendeuse	66 66 19 02					
21	Fatoumata	Centre	Potière	62 83 13 03					
	SAMASSEKOU								
22	Oumou SAMASSEKOU	Centre	Potière						
23	Mahamane	Centre	Potier	65 00 66 07					
	SAMASSEKOU								
24	Pama KONIPO	Centre	Potière	64 95 28 83					

N°	PRENOMS ET NOM	STRUCTURES	FONCTION	TELEPHONE	ADRESSE MAIL		
		J	JSINE DE SACS JIKKE MALI				
25	Mamadou COULIBALY	Usine	Technicien-Magasinier	76 21 68 04			
26	Cheik Oumar	Usine	Mécanicien	65 90 81 95			
27	Tidiane THIERO	Usine	Electromécanicien	63 51 73 35			
28	Idrissa KONIPO	Usine	Conducteur de machine	75 49 40 57			
29	Makan KONE	Usine	Conducteur de machine	79 21 34 76			
30	Kader KONIPO	Usine	Chauffeur	79 39 53 51			
31	Oumar ARAMA	Usine	Conducteur d'engins	76 22 53 55			
32	Moussa KONTA	Usine	Conducteur	68 38 92 69			
CYBERCAFE							
33	Elmoctar CISSE	Cyber	Assistant du gestionnaire	75 16 32 35	cisseelmoctar@yahoo.fr		
34	Souleymane TOURE	Cyber	Client	63 05 16 79			

### PROJET DE LUTTE CONTRE LES MOUCHES TSE-TSE ET LES TRYPANOSOMIASES

N°	PRENOMS ET NOM	STRUCTURES	FONCTION	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
	CERCLE	E DE KADIOLO-CO	MMUNE RURALE DE MISSE	NI/VILLAGE DE Z	ZEKOUN
1	Boureima YALCOUYE	Secteur vétérinaire	Chef Secteur	79 36 95 03	yalcouyeb2@yahoo.fr
		de Kadiolo			
2	Chaka COULIBALY	Commune Rurale	Mandataire	75 06 47 85	
		de Misséni			
3	Mandou CISSE	Village de Zekoun	Brigadier	77 07 11 79	
4	Alima DANIOGO	Village de Zekoun	Brigadière		
5	Amadou SANGARE	Village de Zekoun	Agro-éleveur	76 70 88 67	
6	Namon CISSE	Village de Zekoun	Chef brigadier	66 55 91 37	
7	Saibou DANIOGO	Village de Zekoun	Brigadier	74 16 46 31	
8	Fousseyni DANIOGO	Village de Zekoun	Brigadier	66 89 88 31	
9	Bourama SANGARE	Village de Zekoun	Eleveur	76 64 78 68	
10	Amadou DANIOGO	Village de Zekoun	Agro-éleveur	69 07 03 20	

11	Drissa CISSE	Village de Zekoun	Agro-éleveur	72 52 54 76
12	Souleymane DANIOGO	Village de Zekoun	Agro-éleveur	74 69 69 97
13	Daouda SANGARE	Village de Zekoun	Eleveur	76 70 89 27
		COMMUNE RURA	ALE DE FOUROU/VILLAGE D	DE KAMBEREKE
14	Dramane DOGONI		Assistant du mandataire	69 71 12 36
15	Abou TRAORE		Représentant du mandataire	65 98 29 53
16	Abdoulaye DIABATE		Agro-éleveur	
17	Lassina BERTHE		Chef brigadier	79 81 27 50
18	Yaya BERTHE		Brigadier	72 66 21 08
19	Yaya KONATE		Brigadier	77 63 94 81
20	Safiatou DIABATE		Brigadière	
21	Béma BERTHE		Chef de village	
22	Drissa BERTHE		Conseiller du chef de village	
23	Ousmane TRAORE		Agro-éleveur	
			EAUX DU PREFET DE KADIO	
24	Alou N'DIAYE	Bureaux du Préfet	Préfet Adjoint	79 35 86 60
		COMMUNE	DE KADIOLO/VILLAGE DE	
25	Bakary M'Pé OUATTARA		Brigadier	65 51 81 29
26	Abdoulaye TRAORE		Chef de village	65 89 09 73
27	Moussa TRAORE		Brigadier	73 13 01 65
28	Aliou TRAORE		Agro-éleveur	65 98 29 12
29	Dramane TRAORE		Chef brigadier	65 75 46 62
30	Zoumana DIABATE		Mandataire	79 24 35 40
31	Moussa OUATTARA		Agro-éleveur	66 69 64 60
32	Bourama OUATTARA		Agro-éleveur	63 32 86 94
33	Amadou DIALLO		Agro-éleveur	65 94 39 02
34	Dramane OUATTARA		Agro-éleveur	65 95 00 79
35	Hamidou OUATTARA		Agro-éleveur	
36	Oumar SANGARE		Agro-éleveur	
37	Amadou BENGALY		Agro-éleveur	66 51 24 90
38	Soumaila KONE		Agro-éleveur	

39	Lassina TRAORE		Agro-éleveur				
40	Diakalidia OUATTARA		Agro-éleveur	70 11 40 30			
41	Diakaridia SYLLA		Brigadier	79 21 72 31			
42	Yacouba OUATTARA		Brigadier	65 94 39 21			
43	Bakary KONE		Agro-éleveur	69 13 32 21			
44	Fousseyni OUATTARA		Agro-éleveur	66 65 18 49			
45	Ali OUATTARA		Agro-éleveur				
			DRPSIAP SIKASSO				
46	Hamadoun DJIGUIBA	DRPSIAP	Directeur	78 87 27 21	djiguibahd@yahoo.fr		
	COMMUNE RURALE DE NIENA						
47	Seydou TRAORE	Secteur vétérinaire	Chef de Poste	76 07 85 26			
	UNITE DE GESTION DU PLMT						
48	Dr Ahmadou HAIDARA	PLMT	Coordinateur national	76 08 29 94	<u>haidaradnsv@yahoo.fr</u>		
49	Youba BABY	PLMT	Comptable	69 60 14 97	Papababy99@yahoo.fr		

#### LA LISTE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL

#### **PDI-BS**

- Note sur la situation des travaux d'aménagement du Lot (2): Périmètre de Sarantomo; Ouvrage de Pondori, Construction des voies d'accès et digues de protection, Mission de contrôle –situation des travaux/Réf. 13/007/DO, CIRA-Ingénieurs Conseils, 31/10/2013;
- Note de visite du chantier du 12 novembre 2013, relative au Contrôle et Surveillance des travaux de construction du barrage-seuil de Djenné lot (1) Génie civil (beton et aciers-pont route), Groupement COYNE ET BELLIER/BETICO MALI;
- Note sur la situation des travaux d'aménagement du casier de Djenné (5 670 ha), CIRA-Ingénieurs Conseils, octobre 2013 ;
- PDI-BS/Djenné: Rapport d'Activités des mois d'octobre 2013, novembre 2013;
- Fiche de suivi-évaluation des Projets et Programmes ;
- Rapport annuel 2011, janvier 2012;
- Programme d'Exécution Technique et Financière (PETF) 2013 ;
- Rapport de préparation (volume 1) du PDI-BS, août 2008.

#### **PRPM**

#### **PRODEVALAIT**

- Rapport d'évaluation à mi-parcours du PRODEVALAIT (2009, 2010, 2011);
- Etat des lieux des centres de collecte de lait.

#### **PLMT**

- Contrat N° 279 /MA-DFM-2011;
- Contrat N° 304 /MA-DFM-2011;
- Contrat N° 365 /MA-DFM-2011;
- Contrat N° 407 /MA-DFM-2011;
- Contrat N° 541 /MA-DAF-2010;
- Contrat N° 557 /MA-DAF-2010;
- Contrat N° 558 /MA-DAF-2010.